

TERMES DE REFERENCE

GROUPE DE TRAVAIL ACTION ANTICIPATOIRE – AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (GTAA-AOC)

I. Contexte et Justification

Les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont confrontées à un contexte multidimensionnel de crises humanitaires de plus en plus fréquentes et complexes. Les facteurs de risques se chevauchent et s'aggravent mutuellement : instabilité politique, changement climatique, insécurité alimentaire, déplacements forcés et pandémie. Selon les dernières études de résilience climatique et humanitaire, la région fait face à une augmentation notable des événements climatiques extrêmes – comme les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleur, mais aussi les vents violents et les feux de brousses – qui affectent directement les moyens de subsistance des communautés vulnérables.

En parallèle, les conflits armés dans plusieurs pays de la région exacerbent ces défis et rendent les populations plus vulnérables aux chocs. Cette combinaison de stress climatiques et de crises sécuritaires compromet non seulement la sécurité alimentaire mais aussi l'accès aux services de base pour des millions de personnes.

Aujourd'hui le développement de la science nous permet de prédire plus de 55% des catastrophes mais les fonds prépositionnés pour l'action anticipatoire ne représente qu'environ 1% des fonds allouées à la réponse humanitaire. L'utilisation d'images satellitaires et de données scientifiques pour construire des modèles en utilisant les meilleures pratiques du secteur de l'assurance, permettent une préparation en amont des catastrophes afin de mener des actions anticipatoires et des réponses précoces.

L'action anticipatoire – c'est-à-dire la prise de mesures proactives basées sur des systèmes d'alerte précoce avant qu'une crise ne se matérialise pleinement – se révèle essentielle dans ce contexte. En permettant d'intervenir en amont, elle permet non seulement de réduire les souffrances humaines, mais également d'optimiser l'efficacité des ressources disponibles.

Toutefois, malgré les avantages évidents de l'action anticipatoire, la région fait face à plusieurs obstacles qui freinent l'institutionnalisation de cette approche, tant au niveau sous-régional que national :

- **Le manque de coordination régionale** : Les efforts d'anticipation se développent, mais souvent de manière dispersée et sans une cohésion régionale forte, limitant leur impact.
- **La faiblesse des systèmes d'alerte précoce intégrés** : La capacité à détecter les signaux précoces de crise reste insuffisante dans certains pays, tout comme la réactivité des systèmes existants.
- **La mobilisation limitée de financements anticipatoires** : Bien que plusieurs bailleurs de fonds s'intéressent de plus en plus aux solutions anticipatoires, les mécanismes de financement restent peu développés ou inaccessibles pour certaines parties prenantes locales. Le financement du développement international concernant les fonds prépositionnés des catastrophes a chuté en

2022, passant de 1,9 milliard de dollars USD en 2021 à seulement 852 millions de dollars USD, soit seulement 1,1 % du financement total des crises fourni par les donateurs¹ alors que plus de 20% des crises sont aujourd'hui fortement prévisible et 55% sont assez prévisibles.

- **L'insuffisance de l'intégration dans les programmes humanitaires** : L'action anticipatoire n'est pas encore systématiquement intégrée dans le cycle de programmation humanitaire, ce qui entraîne un décalage entre les interventions d'urgence et les efforts de prévention.

Dans cette optique, le Groupe de Travail Régional sur l'Action Anticipatoire pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GTAA-AOC) est créé pour répondre à ces besoins pressants en matière de coordination et de capacité institutionnelle. En réunissant des acteurs clés, ce groupe vise à catalyser des actions anticipatoires plus efficaces, mieux coordonnées, et alignées sur des priorités harmonisées. Les membres de ce groupe partagent la conviction que l'anticipation des crises représente une composante essentielle de la résilience régionale et qu'elle doit être institutionnalisée dans les politiques et plans de développement et d'urgence des États.

Ce groupe de travail se positionne ainsi comme un **espace de collaboration stratégique** visant à harmoniser les approches et mutualiser les efforts, à partager les données et bonnes pratiques, et à renforcer les capacités locales. Il offre un cadre essentiel pour promouvoir des interventions basées sur des prévisions et des données scientifiques, pour mobiliser des ressources financières adaptées, et pour favoriser l'appropriation locale des mécanismes anticipatoires.

II. Objectifs du Groupe de Travail

Le GTAA-OAC a été créé pour répondre aux besoins pressants d'une réponse humanitaire proactive et coordonnée dans une région confrontée à des crises fréquentes et interconnectées. Les objectifs principaux du GT sont définis comme suit :

- **Renforcer la coordination régionale** entre les acteurs de l'action anticipatoire pour une réponse cohérente et efficace.
- **Harmoniser les initiatives de renforcement des capacités et fournir un appui technique** aux acteurs œuvrant dans l'action anticipatoire dans les pays de la sous-région à travers leur groupe de coordination.
- **Faciliter l'identification et le partage d'informations**, de leçons apprises et de bonnes pratiques en matière d'anticipation des crises.
- **Promouvoir l'intégration de l'action anticipatoire** dans les stratégies nationales et dans le cycle des programmes humanitaires, notamment à travers l'élaboration de documents d'orientation.
- **Appuyer le plaidoyer pour le financement** et le soutien des initiatives d'action anticipatoire dans la région.

¹ <https://www.disasterprotection.org/blogs/the-state-of-pre-arranged-financing-for-disasters-2024>

- **Faire le suivi, évaluation et amélioration** continue des activités d'action anticipatoire, notamment à travers le monitoring des activités et l'élaboration de documents d'orientation.

III. Composition et participation

Le GTAA-AOC est composé des acteurs clés intervenant dans l'action anticipatoire au niveau de la région AOC. Cela comprend les organisations non-gouvernementales internationales et locales, le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, le Système des Nations Unies, des représentants des communautés économiques (CEDEAO, CEEAC) et des gouvernements nationaux, des représentants des services météorologiques, les partenaires financiers et les experts techniques et chercheurs.

Le GTAA-AOC est sous le lead de OCHA et le co-lead de la FAO pour l'année 2025. Ces rôles seront renouvelés de façon annuelle à travers une manifestation d'intérêt et le soutien de la majorité du GTAA-AOC.

Le lead et le co-lead sont soutenus par un groupe restreint notamment sur les aspects liés à l'organisation des réunions, la proposition d'agenda et l'avancée des travaux. Ce groupe restreint est composé de OCHA, FAO, WFP, IFRC, Start Network, OIM, IRC et ACMAD.

OCHA prendra la fonction de secrétariat lorsque le lead du GTAA-AOC sera assigné à une autre structure, sur la base de la rotation annuelle.

La place du GTAA-AOC dans la coordination humanitaire, selon les principes du IASC, permet à ce que des groupes thématiques y soit rattachés, telle que la Task Force Action Anticipatoire pour la Sécurité Alimentaire.

V. Modalités de Fonctionnement

Réunions régulières GTAA-AOC : Le groupe se réunit de façon mensuelle pour mettre en commun les efforts de chacun, et avancer sur le plan de travail. Des réunions ad hoc peuvent être organisées si nécessaire.

Réunions trimestrielles niveau national : Le groupe se réunit de façon trimestrielle avec les acteurs clés au niveau national (points focaux AA, gouvernement national, ONG locale) pour assurer une remontée de l'information. La périodicité de ces réunions pourra être revue au besoin.

Communication : Une liste de diffusion sera établie pour faciliter les échanges d'information.

Groupes de travail thématiques : Des sous-groupes pourront être constitués pour approfondir des thématiques spécifiques, telles que la gestion des données, le financement de l'action anticipatoire, et les interventions en cas d'urgence.

VI. Mécanisme de Rapportage

Compte-rendu : un compte rendu sera produit à la suite de chaque réunion, qui sera partagé à l'ensemble du GT en complément des différents supports.

Rapports annuels consolidés : Le secrétariat du groupe de travail produit un rapport annuel consolidé pour évaluer l'impact régional.

VII. Durée et Révision des Termes de Référence

Ces termes de références sont valables pour une durée d'un an et seront révisés annuellement en fonction des avancées du plan de travail et s'adapteront aux nouvelles priorités et contextes régionaux.